



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JULES-VERNE

Procès-verbal  
Réunion du 25 février 2021 à 18h30

## 1- Accueil

## 2- Présences et quorum

Mme Marlène Hogue  
Mme Christine Sirois  
M Stéphane Lamanna  
M. Jackson Micourt  
Mme Sophie Giard  
M. Émile Medjouwa  
Mme Kafui Amouzou  
Mme Stéphanie Proux  
Mme Martine Poulin  
Mme Isabelle Robitaille

### Étaient absents

Mme Rachel Martin  
Mme Brigitte Gauthier  
Mme Tiana Ramiarinarivo  
Mme Ceballos-Martinez

## 3- Adoption de l'ordre du jour

N'ayant pas quorum, nous ne pouvons tenir la rencontre tel que proposé par l'ordre du jour.

## 4- Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2021

N'ayant pas quorum, nous ne pouvons adopter le procès-verbal de la rencontre du 21 janvier 2021.

## 5 Suivi au procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2021

Aucun suivi.

## 6- Période de questions du public

Aucune question.

## **7- Points en approbation**

### **7.1 Activités et sorties**

N'ayant pas quorum, ce point n'a pu être traité.

## **1. 8- Points en informations**

### **8.1- Mot du représentant du comité de parents**

- a. M. Micourt mentionne qu'il y a eu une rencontre. Pas d'informations spécifiques, à part la démission du président et vice-président du comité de parents.

### **8.2- Mot du représentant des enseignants**

### **8.3- Mot du représentant du personnel de soutien**

### **8.4- Mot de la technicienne du SDG**

#### **8.4.1- Semaine de relâche :**

Le SDG ne sera pas ouvert pendant la semaine de relâche  
Seulement les SDGU seront ouverts dans certains milieux

#### **8.4.2- Journée « Porte ton pyj »**

Afin d'amasser de l'argent pour Opération Enfants Soleil, le SDG organise la journée « Porte ton pyj » le 19 mars prochain.  
Les élèves sont invités à apporter 2\$.

### **8.5- Mot de la direction**

#### **8.5.1- Inscriptions**

Les inscriptions se font par Mozaïk. Les secrétaires apportent du soutien aux parents par téléphone ou sur place. Pour les inscriptions du préscolaire, les parents doivent prendre rendez-vous en allant sur le site de l'école. Tout se déroule très bien!

#### **8.5.2- Bulletin**

Les parents peuvent consulter les bulletins de leurs enfants sur Mozaïk. De plus, un courriel sera envoyé aux parents et pourront cliquer sur un lien pour y avoir accès.

### **8.5.3-Activités (St-valentin/ persévérance scolaire)**

- Pour la ST-Valentin, l'activité école était sous le thème :  
« Quand tout le monde sème...ça fait beaucoup d'amour »  
Les élèves réalisaient un autoportrait et écrivait ce qu'ils aimaient d'eux. Le comité a nommé un gagnant /niveau qui se mérite un moment avec la bibliothécaire pour choisir un livre qu'elle leur commandera.
- Pour la semaine de reconnaissance, l'activité école : Chaque groupe a reçu un arbre et des flocons. À chaque geste de persévérance remarqué chez un élève, l'enseignant remettait un flocon sur lequel l'élève inscrit son nom et le geste et le colle dans l'arbre. La direction passe à la fin de la semaine pour féliciter les élèves et y ajouter le symbole de la persévérance.

### **8.5.4- Carnaval de Jules-Verne**

Les éducateurs physiques organisent un carnaval qui se vivra sur Les 25 et 26 février. Les bulles seront respectées.  
Plusieurs activités sont planifiées (modules géants, jeux, glissade et station de chocolat chaud.

### **8.5.5- Reddition de compte du PÉ**

La direction dépose le document pour en informer les membres du CÉ. Il sera envoyé par courriel à tous et nous répondrons aux questions et commentaires lors de la prochaine rencontre.

## **9- Suivi webinaire par Mme Giard (présidente du CÉ)**

N'ayant pas le quorum, nous ne pouvons traiter ce point, car il implique des décisions à prendre.

## **10- Formation aux membres du CÉ (Capsules 4-5-6-7 et Fiches 5 et 9)**

Afin de s'assurer que nous puissions couvrir les formations cette année, il est convenu que les capsules et fiches prévues à l'ordre du jour soient envoyées aux Membres du CÉ afin que tous les regardent et s'il y a des questions, nous pourrons y répondre aux prochains CÉ.

## **11-Critères de sélection du directeur d'école :**

N'ayant pas le quorum, nous ne pouvons traiter ce point, car il implique des décisions à prendre

## 12- Correspondance

Aucune correspondance.

## 13- Divers

## 14- Clôture

Puis que nous n'avons pas quorum à 18h50, il est convenu **QUE** l'assemblée soit levée. Il est important de noter que seuls les points d'information ont été traités.

Sophie Giard  
Présidente du CÉ

  
Marlène Hogue  
Directrice

Adopté le : 25 mars 2021